



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-préfecture de Meaux
Bureau Politiques Publiques
et Appui Territorial

Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome Meaux-Esbly

Réunion du 12 décembre 2025

Étaient présents :

- M. Julien KERDONCUF, Président, Sous-Préfet de Meaux

Représentants des professions aéronautiques

- Olivier DELATTE - Groupe ADP – Directeur adjoint de Paris-Le Bourget et des aérodromes d'aviation générale.
- Laurent KADDOUCH - Groupe ADP - Responsable exploitation.
- Marine RIOU-MANARANCHE - Groupe ADP Manager des aérodromes de l'est parisien.
- Patrick MONBRUN - GUAME

Représentants des collectivités territoriales

- Frédéric HERVIER, maire d'Isles-lès-Villenoy
- Jean PIAT, maire de Vignely
- François CHARRITAT, 1er adjoint au maire Mareuil-lès-Meaux
- Alain GAUCHER, 4ème adjoint au maire de Villenoy

Représentants des associations

- Pascal MACHU, FNE 77 et Association CALME
- Charlotte CHIARELLI, ADEVA
- Gérard BARBIER, RENARD
-

Représentants des Administrations

- Laurélène KOPP, Sous-Préfecture de Meaux
- Sidney AHIDJE, Sous-Préfecture de Meaux
- Lorine ESTADIEU, DSAC Nord
- David MULOT, DSAC Nord

Ordre du jour

- 1. Bilan d'activité : trafic de l'année 2024
- 2. Nuisances : bilan des contrôles de l'année 2024
- 3. Questions diverses

Après vérification du quorum, la séance est ouverte sous la présidence de M. Julien KERDONKUF, sous-préfet de Meaux, à 14 heures 30.

Après un tour de table des participants, M. le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour.

1- Bilan d'Activité : trafic de l'année 2024

Le bilan d'activité est présenté par Mme RIOU-MANARANCHE, Manager des aéroports de l'est parisien du Groupe ADP.

Mme RIOU-MANARANCHE souligne les éléments suivants :

- Une baisse sensible du trafic en 2024 (44 000 mouvements, soit -21 %) liée en partie aux contraintes de circulation aérienne générées par les Jeux Olympiques.
- L'activité sur la plateforme est très dépendante des conditions météorologiques sachant qu'il n'y a que des vols à vue, dont une forte activité ULM, sur le terrain de Meaux-Esbly. A noter toutefois que l'aérodrome, en dépit de ses pistes en herbe, est peu impacté par les inondations.
- En 2025, le trafic est reparti un peu à la hausse (32 000 mouvements en août 2025 vs 30 945 en août 2024). Mais la tendance de l'activité est sur une tendance décroissante.

→ La modernisation des flottes :

M. DELATTE, Directeur adjoint de Paris-Le Bourget et des AAG, rappelle l'existence du fonds doté de 500 000 € par la Région Île-de-France et par le Groupe ADP pour équiper les avions des aéroclubs de silencieux d'échappement ou de nouvelles hélices qui réduisent l'empreinte sonore. Ces subventions sont destinées aux avions des aéroclubs qui volent le plus et font le plus de tours de piste sur les aérodromes d'Île-de-France gérés par le Groupe ADP

À ce jour, trois avions de ce type sur le terrain de Meaux vont pouvoir bénéficier d'une subvention.

M. DELATTE signale également la forte proportion d'ULM sur l'aérodrome de Meaux qui ont, de par leur poids plus léger et leur motorisation, une empreinte sonore en général plus réduite que celle des avions.

→ Le renouvellement des baux

M. DELATTE (Groupe ADP) signale que les baux de la majorité des aéroclubs ont pris fin au 30 juin 2025.

Dans la perspective de renouvellement des baux, une phase de contacts et d'échanges s'est ouverte avec chacun des aéroclubs pour s'assurer que les enjeux environnementaux et de riveraineté sont bien intégrés dans la politique de gestion des clubs via notamment les efforts de modernisation des flottes, d'ouverture sur le territoire, de politique de formation des pilotes et de respect de la charte.

M. DELATTE souligne que ce travail accompli, à l'occasion de la modernisation des baux et la politique de la modernisation des flottes, vise une réduction des nuisances et une meilleure prise en compte de la riveraineté.

→ Les événements de la plateforme

Mme RIOU-MANARANCHE (Groupe ADP) met en avant la 5^e édition du Roissy Meaux Airshow qui s'est déroulé sur la plateforme en été 2025. Plus de 5 000 visiteurs se sont déplacés en dépit d'une météo capricieuse.

Le Groupe ADP et M. le Président tiennent à remercier vivement Patrick MONBRUN (GUAME) pour avoir organisé ce très bel événement dont le sunset a été récompensé par France Spectacle Aérien comme étant le plus beau sunset de France.

M. MONBRUN (GUAME) indique que la prochaine édition de Roissy Meaux Airshow devrait avoir lieu a priori en 2028. Il reste toutefois à trouver un nouveau président à cet événement, tâche qui nécessite un travail à temps plein.

M. le Président ouvre la discussion aux questions ou observations des membres de la Commission.

→ Questions et observations

- Rappel régulier des règles de circulation aérienne

M. MACHU (CALME) tient à reconnaître que la présidence de M. MONBRUN (GUAME) a changé la nature des relations entre les usagers et les riverains de l'aérodrome. Toutefois, des débordements de trajectoires ponctuels sont parfois constatés. Pour M. MACHU (CALME), il est important de rappeler régulièrement aux pilotes les règles à observer.

M. PIAT (Maire de Vignely) reconnaît également une nette amélioration de la situation depuis la présidence de M. MONBRUN. Auparavant les avions passaient assez régulièrement au-dessus de Vignely, désormais, le phénomène est plus marginal.

M. MONBRUN (GUAME) reconnaît qu'il peut y avoir parfois quelques débordements. C'est pour cela que des rappels sont faits régulièrement non seulement auprès des jeunes pilotes mais aussi auprès de pilotes âgés qui peuvent perdre en vigilance ou en orientation. Il rappelle que l'intérêt des usagers est que les règles soient parfaitement observées.

- Les visites médicales obligatoires des pilotes âgés

M. MONBRUN (GUAME) précise que s'il n'y a pas d'âge limite pour voler, les pilotes dépassant un certain âge (60 ans) passent des visites médicales obligatoires auprès de médecins agréés aéronautique qui leur font passer des tests. Il rappelle également que, dans la réglementation des clubs, un pilote qui n'a pas volé depuis 3 mois a l'obligation d'effectuer son prochain vol avec un instructeur en double commande. Sur les 24 derniers mois, deux clubs ont demandé à des pilotes d'arrêter de voler.

- Le bruit des ULM

M. BARBIER (RENARD) signale que le bruit des ULM peut être plus gênant quand ils volent à basse altitude car ils sont plus lents.

- Le trafic hélicoptères

M. CHARRITAT (Mareuil-lès-Meaux) demande des précisions sur le volume d'un éventuel trafic hélicoptères sur la plateforme.

L'exploitant ADP indique qu'il est tout à fait marginal et se résume à une pointe lors de l'organisation du Roissy Meaux Airshow.

2 - Nuisances : bilan des contrôles de l'année 2024

M. MULOT (DSAC) indique que la seule plainte reçue et analysée faisait référence en fait à des vols de Rafale dans le cadre du Roissy Meaux Airshow.

3- Questions diverses

- L'hôtel situé en bord des pistes

M. HERVIER (Isles-lès-Villenoy) évoque l'hôtel situé au bord des pistes, qui serait en vente pour une somme de 6,5 M€, et dont l'utilité interroge.

M. MONBRUN (GUAME) indique que cet hôtel est désormais terminé. C'est un 4 étoiles. D'après la Direction des Services Economiques de Meaux, la valeur vénale de cet hôtel serait bien inférieure.

M. le Président précise que cet hôtel n'a pas été construit irrégulièrement et qu'un récent contrôle effectué par la Gendarmerie n'a rien mentionné de particulier.

- L'aérodrome et la biodiversité

M. BARBIER (RENARD) interroge ADP sur les actions menées pour préserver la biodiversité sur l'emprise de l'aérodrome.

Mme RIOU-MANARANCHE (Groupe ADP) souligne que la prise en compte de la biodiversité est une donnée forte de la politique du Groupe ADP en général et sur l'aérodrome de Meaux en particulier.

Les aérodromes gérés par le Groupe font notamment l'objet d'audits réalisés par l'association Aéro biodiversité qui remet, pour chaque audit réalisé, un rapport avec ses observations et ses préconisations.

L'aérodrome de Meaux est constitué uniquement de pistes en herbe. Un travail a été fait pour ne pas utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de ces pistes. Par ailleurs, le Groupe ADP a considérablement étoffé son Service de Prévention des Risques Animaliers (SPRA) de manière à avoir un suivi et une méthodologie fiable sur la gestion des risques animaliers (sangliers, volatiles, lapins, etc.). Récemment sur l'aérodrome de Meaux, la réfection des clôtures domaniales a été faite avec de la clôture enterrée anti-gibier.

A la demande de l'association RENARD, il est convenu de communiquer à la Commission le dernier rapport d'Aéro biodiversité sur l'aérodrome de Meaux-Esbly.

Mme CHIARELLI (ADEVA) souligne que l'éclairage la nuit sur les aérodromes de Coulommiers et de Meaux est particulièrement délétère pour les passages de petite ou grande faune, en particulier pour les migrations de chauve-souris et d'oiseaux. Mme CHIARELLI estime que l'éclairage actuel est une solution peu efficace pour la mise en sécurité de ces deux aérodromes, compte tenu en particulier de leur éloignement des opérateurs de police ou de gendarmerie. L'installation d'un réseau de caméras pourrait utilement assurer la sécurité des aérodromes tout en préservant les corridors écologiques. Il serait même possible d'opter pour un changement de dispositif d'éclairage plus adapté et respectueux de ces corridors. Mme CHIARELLI recommande à ADP de prendre contact avec l'Agence régionale de la biodiversité sur ce sujet.

Pour l'exploitant ADP (Mme RIOU-MANARANCHE, M. KADDOUCH) l'éclairage des aérodromes est un élément de dissuasion indispensable en termes de sécurité, notamment pour l'aérodrome de Coulommiers particulièrement sujet à des actes de délinquance. Le Groupe ADP a effectivement le projet de déployer un réseau de caméras de surveillance sur ses aérodromes. C'est un projet qui demande un peu de temps car c'est un projet complexe, exigeant surtout des investissements très importants, en particulier pour tirer les réseaux qui sont propres à ADP. Lorsque ces réseaux seront opérationnels, une réflexion pourra s'engager sur la gestion de la luminosité la mieux adaptée au respect de la trame noire.

- Le projet de mise à disposition d'un bâtiment sur l'aérodrome de Meaux-Esbly pour héberger les élèves de la filière aéronautique du Lycée Pierre de Coubertin de Meaux est-il toujours d'actualité ? (M. HERVIER – Isles-lès-Villenoy).

Mme RIOU-MANNARANCHE (Groupe ADP) indique que ce projet n'est pas d'actualité car l'aérodrome ne dispose pas des infrastructures nécessaires et la rénovation du seul bâtiment disponible représenterait un investissement beaucoup trop important. Cela étant, beaucoup d'initiatives ont été développées avec le Lycée Pierre de Coubertin que ce soit à l'occasion du Roissy Meaux Airshow ou encore du forum des associations sur les métiers de la sécurité à Meaux.

M. MONBRUN (GUAME) annonce qu'une séance de cinéma en plein air avec organisation de vols de baptême de l'air à destination de jeunes handicapés sera organisée en juin 2026.

- Comptabilité panneaux solaires et aviation légère

M. BARBIER (Renard) demande si l'installation de panneaux solaires pose un problème pour les vols d'aviation légère.

M. MULOT (DSAC) précise qu'une instruction technique réalisée par la DGAC sur le sujet a conclu par la négative.

*

**

Au terme de la réunion, sans autre question ou observation, M. le Président remercie l'ensemble des participants pour leur présence et les échanges et lève la séance après avoir indiqué qu'il souhaiterait que la prochaine Commission puisse se tenir à la fin du 1er semestre 2026.

(La séance est levée à 15 heures 20)

Le sous-préfet,



Julien KERDONCUF

